

et détendu. Un ministère nouveau pouvait être envisagé autour de l'idée du temps de vivre. C'était une idée que Pierre Mauroy avait lui-même lancée quelque temps auparavant en suggérant la création d'une Confédération générale du temps libre. Le Président lui prenait cette idée sans lui en parler, je le saurais un peu plus tard. Quels seraient les objectifs et les contenus d'un tel ministère ? Le Président n'en était pas là. Il avait d'autres soucis en tête⁴⁶. »

C'est donc bel et bien le sentiment d'improvisation qui domine dans ce témoignage. François Mitterrand semble avant tout rechercher l'« effet d'annonce » et il n'a pas envisagé la réalité de ce nouveau ministère, comme le précise l'ancien ministre : « Ni le Premier ministre, ni le Président n'en avaient, à aucun moment, tracé les contours politiques⁴⁷. » Si l'historien se doit d'être méfiant à l'égard des reconstructions a posteriori, sous la forme de Mémoires, il me semble que ce récit éclaire tout à fait ces heures de la fin du mois de mai 1981. Au-delà du souvenir classique de l'ancien ministre évoquant les conditions « surprenantes » de sa nomination ministérielle (après tout, la nomination de Léo Lagrange à l'Organisation des loisirs et des sports en 1936 est décrite aussi par ses proches et ses biographes comme inattendue, puisqu'il espérait plutôt le sous-secrétariat d'État à la Défense), ce n'est peut-être pas tant le choix de l'homme qui surprend⁴⁸ que la mise en place de ce ministère du Temps libre.

Or André Henry attribue à Pierre Mauroy l'origine de l'idée de ce ministère. C'est déjà le point de vue de la presse de l'époque, de manière implicite : ainsi le quotidien *Libération* définit les enjeux du ministère du Temps libre autour du temps des activités périscolaires, longtemps dominé par les catholiques et le Parti communiste, désormais couvert par des organisations laïques, notamment la Fédération Léo-Lagrange⁴⁹. Or cette organisation, créée en 1951 par Pierre Mauroy, s'est baptisée un an auparavant « Confédération générale du temps libre » dans l'intention de rassembler les principales organisations du temps « hors travail ». C'est aussi ce que déclare Pierre Mauroy plus de vingt ans après, presque sous la forme d'un aveu, lorsqu'il évoque la constitution de son gouvernement en mai 1981, corroborant ainsi le témoignage d'André Henry : « En souvenir de Léo Lagrange, j'avais tenu à créer un ministère du Temps libre, confié à André Henry⁵⁰. » L'explication est plutôt brève, mais elle permet de vérifier

46. Henry A., *op.cit.*, pp. 16-17.

47. *Ibid.*, p. 27.

48. En 1972, au sein de la FEN et de sa commission « Culture, jeunesse et loisirs », André Henry avait mené une réflexion consignée sous la forme d'un rapport : « Pour une politique des loisirs ».

49. *Libération*, 25 mai 1981.

50. Mauroy P., *op.cit.*, p. 175.



qu'il s'agit bien d'une idée de Pierre Mauroy et non une priorité pour François Mitterrand. De plus, la formule « *en souvenir de Léo Lagrange* » est particulièrement intéressante à souligner. On aurait presque envie de dire : « Uniquement en souvenir de Léo Lagrange ? » L'acte de naissance du ministère du Temps libre mentionnait donc des ancêtres prestigieux, certes, mais ses parrains n'avaient, semble-t-il, pas réfléchi à son développement futur.

Peut-on donc réduire le ministère du Temps libre à un élément du dispositif de marketing politique mis en place pendant ce mois de mai 1981 ? Le témoignage d'André Henry comme les travaux actuels sur François Mitterrand soutiennent cette hypothèse d'un ministère et d'un ministre instrumentalisés par la stratégie présidentielle. Mais ce ministère participe aussi, dans ces dernières semaines du printemps de 1981, d'une formidable espérance vécue par le « peuple de gauche », espérance sur laquelle avait misé le Parti socialiste, comme en témoigne vingt ans après Pierre Mauroy. À la question du *Monde* : « *Le prix à payer pour obtenir cette double victoire – celle de la gauche sur la droite, celle du PS sur le PCF – n'a-t-il pas été de créer une illusion ?* », l'ancien Premier ministre répond en effet : « *Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Nous étions fondamentalement un parti d'opposition, qui, faute d'être venu au pouvoir, devait faire vivre une espérance, une utopie. C'est comme cela que nous avons conçu des propositions maximalistes et un programme qui, en réalité, n'était pas un véritable programme de gouvernement*⁵¹. » Entre marketing politique et foi, le tout nouveau ministère, une fois créé, participe-t-il à cette instrumentalisation ? Ou n'est-il pas nécessaire de se légitimer en recourant aux mêmes mythes fondateurs, en invoquant les mêmes ancêtres ?

Quoi qu'il en soit, le souvenir de Léo Lagrange est bel et bien vivace, tant du côté de l'hôtel Matignon que de l'avenue Octave Gréard – où est situé le ministère du Temps libre –, même si la mémoire topographique est parfois infidèle : de manière anecdotique, rappelons que le quartier général du Rassemblement pour la République (RPR) pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1981 est installé rue de Tilsitt, rue dans laquelle Léo Lagrange avait réuni ses premiers collaborateurs en juin 1936 pour former son cabinet.

51. Entretien avec Pierre Mauroy, *Le Monde*, 10 mai 2001.

De quelques « faits et gestes » du ministère du Temps libre en hommage à Léo Lagrange

Pierre Mauroy apparaît en effet comme le « gardien de la mémoire » de Léo Lagrange en ces mois de mai et juin 1981. Il se recueille sur sa tombe à Bourg-sur-Gironde le 5 juin 1981, rendant hommage à la figure polysémique du militant socialiste, du créateur des congés payés et du combattant patriote mort pour la France en pleine débâcle le 9 juin 1940. Cette mise en scène ritualisée du politique se double aussi de la participation de Madeleine Léo-Lagrange, « vecteur de mémoire » entre 1936 et 1981 : « *Le 10 mai 1981, quand, avec François Mitterrand, le PS a triomphé après de si longues années de combats, elle est venue à ma rencontre alors que j'étais dans un studio de radio, comme si elle voulait témoigner du passage de relais entre sa génération, celle de 1936, et la nôtre, celle du socialisme à réinventer*⁵². »

Il n'est donc pas étonnant de retrouver la même symbolique dans les premiers actes du ministère du Temps libre. Ainsi, le tout nouveau ministère organise une fête place de la République le 10 juin 1981 pour commémorer le quarante-cinquième anniversaire de l'« appel de Léo Lagrange », le discours-programme prononcé sur les ondes de la « Voix de Paris » qui annonçait les réformes dans le domaine du sport et des loisirs⁵³ : « *Le 10 juin 1981, saluant le 45^e anniversaire des congés payés à l'initiative de Léo Lagrange, le ministère du Temps libre inaugurerait son action en organisant place de la République à Paris, la fête de la Musique et de la Jeunesse*⁵⁴. » Cette fête, à laquelle participent Jacques Higelin et le groupe Téléphone, fait donc figure de rite fondateur pour le ministère du Temps libre.

Au-delà du rite festif, ce sont aussi les paroles du ministre qui rendent compte de cet hommage à Léo Lagrange. Ainsi, sur vingt allocutions prononcées entre les mois de juin et décembre 1981, six font référence à Léo Lagrange avec des objectifs et des dates différents : soit lorsqu'il s'agit de s'adresser à des publics « déjà conquis », jouant sur le registre de la foi (discours prononcé lors de la fête du 10 juin par exemple) ; soit dans des textes officiels et fondateurs, 1936 jouant le rôle de référence créatrice et explicative (dans les « instructions particulières à propos de la circulaire d'instruction générale du 22 octobre 1981⁵⁵ » publiées le 9 novembre 1981) ; ou

52. Préface de Pierre Mauroy à l'ouvrage cité de Madeleine Léo-Lagrange, p. 10. Pierre Mauroy rappelle aussi cet épisode dans ses récents Mémoires (*op. cit.*, p. 158).

53. On peut lire des extraits de ce discours dans l'ouvrage de Jean-Louis Chappat, *Les Chemins de l'espoir ou combats de Léo Lagrange*, Paris, Fédération Léo-Lagrange, 1983, pp. 171-173.

54. Henry A., *op.cit.*, p. 91. Expression soulignée par nous.

55. Ces « instructions particulières » comme la circulaire du 22 octobre qu'elles précisent sont reproduites ci-dessous, dans la rubrique Ressources documentaires, pp. 223-246 (*ndlr*).



encore face à un parterre de journalistes, pour mieux convaincre, comme c'est le cas le 19 septembre 1981 à Lille pour annoncer l'opération « Découverte de la France ». Même si la référence à Léo Lagrange ou à 1936 n'est donc pas systématique (son nom n'est qu'une seule fois accolé à ceux de Jean Guéhenno et de Paul Lafargue dans une autre « instruction générale du ministère du Temps libre », datant du 19 octobre 1981), ces occurrences témoignent de la prégnance du mythe, une fois écoulée l'euphorie des premières semaines de la victoire de la gauche.



Chèque-vacances, 2004.

© ANCV

Mais ce sont aussi les actes du ministère du Temps libre qui revendiquent cet héritage de 1936, comme en témoigne la création du Chèque-vacances en mars 1982 : « *Comme nous voulions nous situer dans la ligne de 1936, dans l'idée d'une sorte de rêve de toute une génération, nous avons décidé que ce*

*Chèque-vacances porterait en filigrane le portrait de Léo Lagrange. Je continue de croire que cette filiation était une bonne chose*⁵⁶. » Or cette concordance revendiquée par André Henry – comme par Pierre Mauroy ou François Mitterrand – procède avant tout d'une mémoire héroïque et mythique de 1936 : les congés payés n'étaient pas, en effet, le « rêve de toute une génération » en 1936. Ils ne figuraient pas dans le Programme commun du Rassemblement populaire, et n'apparaissaient qu'en onzième position dans les cahiers de revendication des ouvriers des usines Renault en avril 1935. Dans une France touchée par la crise et par le chômage, le « droit à la paresse » ne semblait pas prioritaire, même s'il était défendu par la composante socialiste du Front populaire.

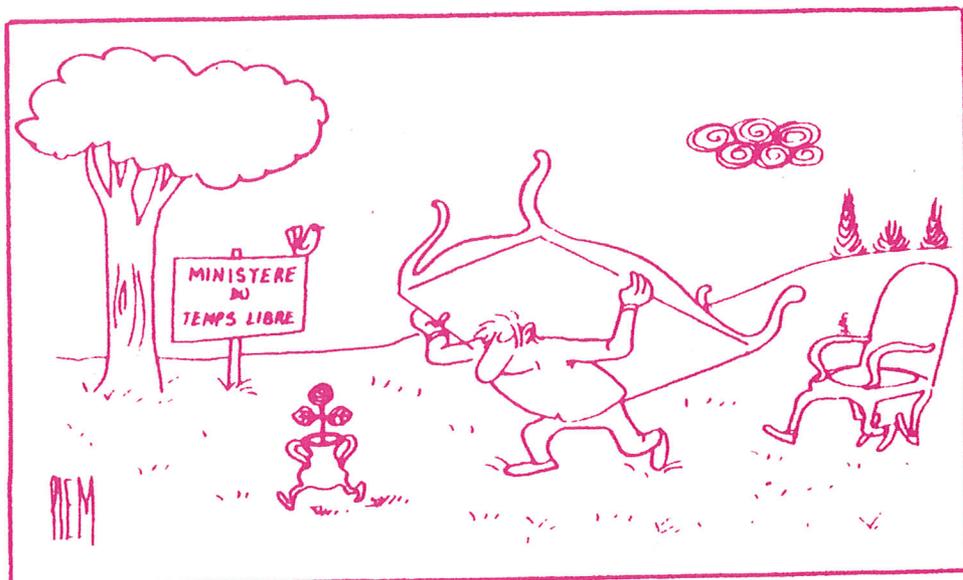
De la concordance invoquée à la concordance provoquée : une étude croisée 1981-1936

Dans *Le Ministre qui voulait changer la vie*, André Henry écrit : « *Deux références majeures guidèrent les premiers pas de cette équipe. D'abord la fameuse "embellie" dont parlait Léon Blum en 1936 et que Léo Lagrange illustra si bien par son action en faveur de la jeunesse. Ce*

56. Discours d'André Henry lors de la journée du 5 mars 2002 organisée par l'Association nationale pour les chèques-vacances (ANCV), Plaquette éditée par l'ANCV, *20 ans de Chèque-vacances*, p. 5.

souvenir historique qui fit rêver tant de militants, n'évoquait-il pas la générosité du socialisme et sa sensibilité à l'humain ? Et même si nous ne l'avions pas voulu, cette référence se serait imposée à travers les premières attaques dont je fus l'objet : "ministère de la fainéantise", écrivirent quelques égratigneurs professionnels. Exactement comme en 36 à l'adresse de Léo Lagrange. C'était là un bel hommage⁵⁷ ! »

Mais les attaques de 1981 sont-elles exactement les mêmes qu'en 1936 ? Ont-elles les mêmes origines ? Sont-elles formulées à l'identique ? Un survol de la presse de 1981 en comparaison de celle de 1936 nous permettra d'esquisser une typologie des critiques endossées par le ministère du Temps libre en comparaison de celles qui furent subies par le sous-secrétariat d'État à l'Organisation des loisirs et des sports.



© Le Figaro / Piem / 1981

Dessin de Piem publié dans *Le Figaro*, 27 mai 1981.

Les « railleries délégitimantes »

Elles visent tout d'abord l'appellation du ministère et sont mises en image, par exemple, par le dessinateur Piem, qui illustre un article du *Figaro* intitulé « Les ministres dans leurs meubles⁵⁸ » et présentant l'installation des « petits » ministres. Cette caricature du ministère

57. Henry A., *op.cit.*, p. 28.

58. *Le Figaro*, 27 mai 1981.



Dessin de Jacques Faizant publié dans *Le Figaro*, 11 juin 1981.

du Temps libre n'est pas sans rappeler l'ironie du même quotidien qui, en 1936, évoquait une « *séduction bucolique*⁵⁹ » pour désigner le portefeuille de Léo Lagrange, ou le cinglant commentaire paru alors dans *L'Écho de Paris* : « *Désormais, il n'y a plus de ministre du Travail, il y a un ministère des occupations*⁶⁰. »

Si les images sont une première forme de critique, certains articles, certains humoristes vont plus loin dans la bassesse des attaques. La presse écrite fait par exemple allusion à la « *blague du téléphone* » qui vise le ministère du Temps libre au mois de mai. Ainsi *Le Figaro* mène-t-il une « *enquête téléphonique* » pour présenter les différents cabinets ministériels : « *Dernier coup de téléphone par acquis de conscience au ministère du Temps libre d'André Henry. Malgré la plaisanterie à la mode, le téléphone n'est pas occupé. On nous dit cependant que Mme B, chef de cabinet est, elle, "très occupée", et qu'elle rappellera. Mme B n'a pas eu le temps de rappeler*⁶¹. » Cette plaisanterie reprise par la presse écrite a été en fait imaginée par le présentateur humoriste Stéphane Collaro qui, faisant mine d'appeler le ministère du

59. *Le Figaro*, 14 juin 1936.

60. *L'Écho de Paris*, 13 juin 1936.

61. « *Cabinets ministériels : on recrute* », *Le Figaro*, 27 mai 1981.

Temps libre qui ne répondait pas, entendait vérifier qu'il faisait bien son travail puisqu'il ne répondait pas au téléphone⁶².

Si ces railleries sur l'intitulé ministériel font les délices de la presse de droite, celle de gauche a bien des difficultés à défendre l'image du tout nouveau ministère et s'enferme parfois dans des justifications qui le desservent. Ainsi un photographe de l'agence Gamma tente de justifier sa mise en image du Temps libre : « *Ça aurait été le comble pour moi de prendre André Henry, le ministre du Temps libre, à son téléphone. Je lui ai donné un appareil photo et l'ai pris en train de prendre une photo*⁶³. » *Le Canard enchaîné*, après la victoire de la gauche aux élections législatives et dans l'attente de la nomination du gouvernement Mauroy, va même plus loin en proposant un changement dans la terminologie ministérielle : « *Fi des consonances Front populaire ! Il faut vivre avec son temps et, en toute logique, ce ministère a fait le sien. Il devrait donc s'appeler, au moins pour quelque temps : "le ministère du Temps de s'en remettre"*⁶⁴. »

Ces attaques sur le choix du nom du ministère se conjuguent parfois à des critiques visant André Henry lui-même en tant que représentant de la profession enseignante rappelant les heures de la « République des barbus ». Ainsi *Libération* indique que « *les plaisanteries, bien ou mal intentionnées, vont déjà bon train. Sans compter la bonne vieille rengaine anti-enseignants qui ressurgit : "Pas étonnant qu'on ait mis un instituteur au temps libre ; il y a longtemps qu'ils n'en sont plus à réclamer la cinquième semaine de congé eux."*⁶⁵ »

Ces réactions une fois illustrées par ce florilège de traits moqueurs, on peut se demander si la comparaison avec celles qui survinrent à la « création » du sous-secrétariat d'État à l'Organisation des loisirs et des sports est possible. En réalité, si la personne de Léo Lagrange a bel et bien été visée, les attaques, très ciblées, émanèrent de la droite et surtout de l'extrême droite, se limitant à la partie « loisirs » de son portefeuille. En revanche, André Henry et le ministère du Temps libre ont été visés de toutes parts.

62. Explication donnée notamment par *Libération* le 25 mai 1981.

63. « La gauche rosit devant l'objectif. Les nouveaux dirigeants sont sympas, mais n'aiment pas trop qu'on touche à leur vie privée », *Libération*, rubrique « Médias », 22 mai 1981.

64. *Le Canard enchaîné*, 24 juin 1981.

65. *Libération*, 25 mai 1981.



« Temps Libre » ne rime pas avec « organisation des loisirs »

Le premier groupe de critiques, à l'inverse de l'effet escompté en termes de marketing politique, reproche au ministère du Temps libre son caractère utopique et son manque de réalisme. Ce « réalisme distant » caractérise deux titres de presse aux ambitions diamétralement distinctes. Ainsi *Le Canard enchaîné*, dans sa présentation du gouvernement, accorde une place particulière au Temps Libre : « *Il y a un nouveau ministère qui a un air de coquin de printemps avec son nom mutin : c'est celui du Temps libre. C'est-à-dire, si l'on comprend bien, du bon temps. Sur la lancée, on aurait pu créer un ministère du beau temps. "Miterrand, du soleil !"* »⁶⁶ Mais c'est aussi le quotidien sportif *L'Équipe*, peu convaincu à la suite de la deuxième conférence de presse d'André Henry, qui diagnostique « *une philosophie certes généreuse mais encore imprécise quant aux actes qui détermineront cette nouvelle joie de vivre* »⁶⁷.

Le deuxième type de critiques formule le problème de la délimitation des compétences ministérielles. La réaction la plus forte émane encore du quotidien sportif qui, lors de la première conférence de presse d'André Henry, s'étonne de ne plus être seul sur sa « chasse gardée ». Après avoir utilisé le même ton moqueur que ses confrères, remettant en cause la pertinence de la notion ministérielle de « temps libre » (« *Il faisait beau hier matin et il eût été bon de flâner du côté de la tour Eiffel, pour peu qu'on ait eu un peu de temps libre... Mais l'heure était au travail [...]* »), le successeur de *L'Auto* mesure le « *cafouillage ministériel* » à l'aune de la présence journalistique : « *Il y avait là beaucoup de monde, les journalistes sportifs, à vrai dire "submergés" par des confrères orientés sur les problèmes de jeunesse en général ou qui traitent du tourisme dans de nombreuses revues. Tout a donc été un peu mélangé et si ce premier contact a été sympathique, il en faudra d'autres plus spécifiques pour mieux situer les actions que se proposent à la fois André Henry et Edwige Avice* »⁶⁸. » Dès les premiers jours du mois de juin 1981, les problèmes de « partage de territoires » entre le ministre du Temps libre et sa ministre déléguée chargée de la Jeunesse et des Sports sont donc révélés par *L'Équipe*. Si cette intuition se révélera pertinente par la suite, précisons que *L'Équipe* joue avant tout ici son rôle de groupe de pression réclamant, de manière implicite, un portefeuille ministériel dédié particulièrement aux sports. C'est d'ailleurs le même rôle qu'avait joué *L'Auto* en 1936

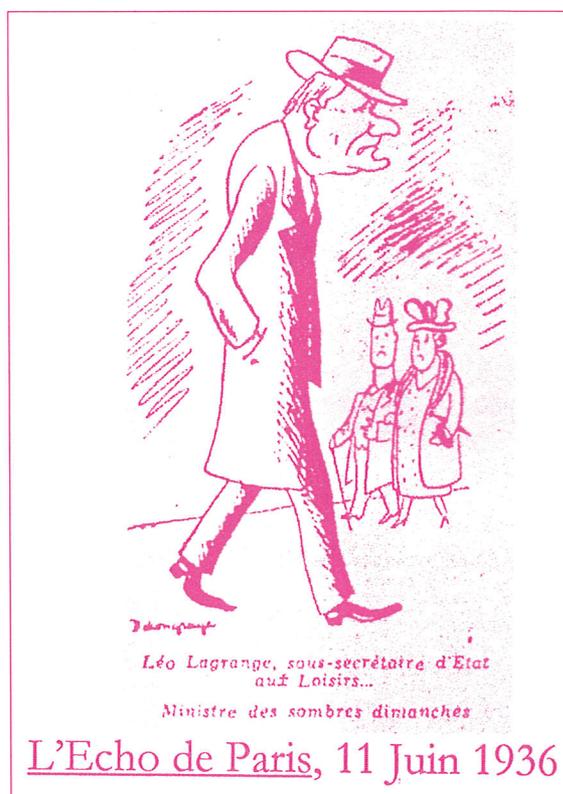
66. *Le Canard enchaîné*, 27 mai 1981.

67. *L'Équipe*, 11 juin 1981.

68. *L'Équipe*, 3 juin 1981.

en réclamant une « *unité de vue - unité de lieu - unité de conception*⁶⁹ », réfutant la partition Dézarnaulds à l'éducation physique / Lagrange aux sports et à l'organisation des loisirs, et militant pour un seul sous-secrétariat d'État confié à Léo Lagrange.

Enfin, on trouve un troisième type de critiques, qui dépasse le clivage droite / gauche ; ce sont celles qui accusent le ministère du Temps libre de vouloir « codifier le rêve » ou « diriger les loisirs ». C'est en ces termes que le sous-secrétariat d'État de Léo Lagrange fut le plus critiqué en juin 1936, non seulement sous la plume des journalistes du *Figaro* – journal qui mit en avant cet argument de la « *codification du rêve*⁷⁰ » – mais aussi sous le crayon des dessinateurs de *L'Écho de Paris* qui « croquèrent » Léo Lagrange en un « *ministre des sombres dimanches* ». Mais, en 1981, ce n'est pas seulement la presse de droite qui assène ce genre d'accusations. Ainsi *Libération* remet en cause les fondements mêmes du ministère : « *En 36, on donnait congé aux masses, juste avant de les mobiliser... En 1981, on se propose d'administrer le "temps libre" de population [sic] en voie de démobilisation générale, dans la restriction du temps de travail (les 35 heures), le loisir ou le chômage*⁷¹. » Or cet argument, en 1981, ne résonne pas du tout de la même façon qu'en 1936, comme le montre la farouche volonté d'André Henry de réfuter cette accusation. Dans une de ses premières interviews, il prend soin de préciser sa mission qui, loin de toute étatisation, consiste à encourager les gens à « *aller petit à petit vers un loisir créateur et non pas vers un loisir subi*⁷² ». Ce thème sera récurrent tout au



Caricature de Delongraye parue dans *L'Écho de Paris*, 11 juin 1936.

69. *L'Auto*, 15 juin 1936, cité dans Lassus M., *op. cit.*, p. 423.

70. *Le Figaro*, 14 juin 1936.

71. *Libération*, 27 et 28 mai 1981. Expression soulignée par nous.

72. *Libération*, 25 mai 1981.

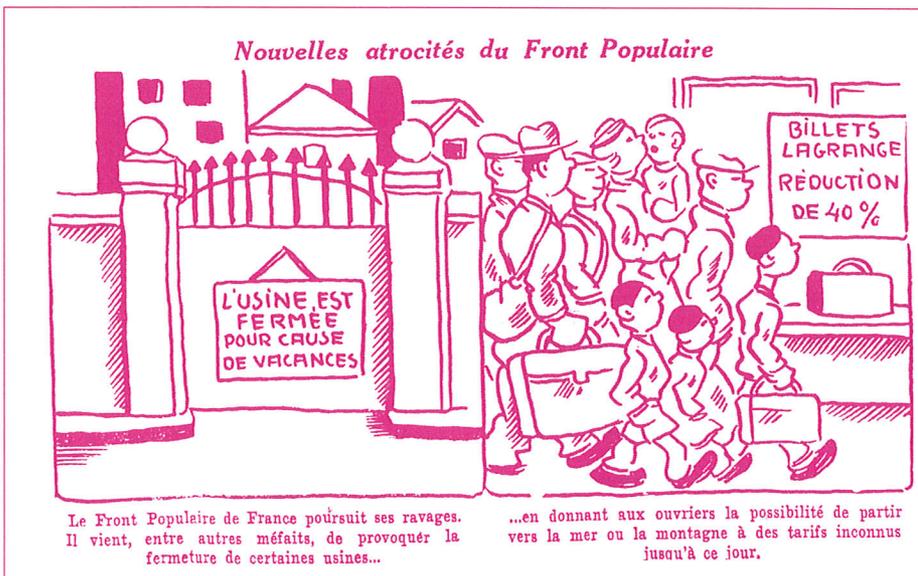


LES CONGES PAYES. — Pouah !...
on ne pourra plus aller à la montagne
ou à la mer sans risquer d'y rencontrer
nos ouvriers.

Caricature de Robert Fuzier, dans la série « Les atrocités du nouveau gouvernement », parue dans *Le Populaire de Paris*, 14 juin 1936.

long de ses discours : la défense de la liberté individuelle dans le droit au loisir apparaît ainsi dans onze textes sur vingt-deux entre juin et décembre 1981, sous la forme de plusieurs déclinaisons dont voici un exemple : « *Le loisir des gens ne se décrète pas. Aucun gouvernement ne peut prétendre l'organiser, même si son devoir est d'en organiser les moyens*⁷³. » Si cette plaidoirie constante témoigne de la volonté de se démarquer d'une « concordance inconsciente » – celle de Vichy –, elle révèle aussi toute la distorsion entre les projets de 1981 et ceux de 1936. La notion de « temps libre » s'oppose à l'« organisation des

Caricature de Robert Fuzier parue dans *Le Populaire de Paris*, 2 août 1936.



73. André Henry, allocution du 1^{er} novembre 1981, inauguration du village du club Méditerranée à Ixtapa, au Mexique.

loisirs », terme qui définissait les attributions ministérielles de Léo Lagrange entre juin 1936 et juin 1937. Les ambitions, les objectifs, contrairement à ce que suggère la rhétorique de 1981, n'étaient donc pas les mêmes.

L'appellation « organisation des loisirs » ne semblait pas en effet improvisée en 1936. D'après Pascal Ory, il s'agissait d'une préoccupation de Léon Blum, attaché dès 1919 à cette question⁷⁴. Elle était aussi présente dans les milieux enseignants de l'époque, et le professeur Debeyre, agrégé de médecine, n'hésitait pas à lancer le cri : « *Avec courage, organisons les loisirs*⁷⁵ ! » La sociologue Anne-Marie Thiesse⁷⁶ développe une analyse complémentaire : selon elle, le discours sur le « mauvais loisir » des travailleurs, qui conduit à la nécessaire prise en charge de ce loisir, est formulé de la même façon à droite qu'à gauche, même si les conclusions sont différentes. Pour la droite, il faut organiser les loisirs car le « mauvais loisir » conduit au désordre et à l'anarchie, et entrave la rentabilité économique du travailleur. Pour la gauche, le « mauvais loisir » est une forme d'opium du peuple utilisé par la bourgeoisie pour mieux contrôler le monde ouvrier. Même si Léo Lagrange se défend de mettre en place une « *politique de loisirs dirigés*⁷⁷ », souhaitant ainsi se démarquer des exemples fascistes italien et allemand, même si l'appellation « organisation des loisirs » disparaît en juin 1937, le projet initial cher à Léon Blum en 1936 est distinct du contenu défini par André Henry en 1981.

Entre concordance invoquée et concordance provoquée, la création du ministère du Temps libre a donc utilisé la mémoire de 1936 comme fondation tenant lieu parfois de programme d'action. Même si certaines réactions de la presse en 1981 rappelèrent celles de 1936 sur le mode négatif, elles donnèrent plus de poids encore à la volonté assimilatrice 1981-1936, ministère d'André Henry - « ministère » de Léo Lagrange. Mais, à lire et à écouter André Henry, cette expérience sonne comme un échec, très certainement par défaut de marketing politique. Dans ce domaine-là encore, l'expérience de 1981 se distingue nettement de celle de 1936, car Léo Lagrange a su « vendre » la politique des loisirs et des sports. N'avait-il pas choisi, d'ailleurs, dans sa « première équipe », celle de juin et juillet 1936, pas moins de trois journalistes

74. Voir Ory P., *La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Paris, Plon, 1994, p. 134.

75. Debeyre A., *L'Éducation physique à l'école*, Lille, Éd. Albert Chevalier, 1936, p. 101.

76. Voir son article « Organisation des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880-1930) », dans Corbin A., *L'Avènement des loisirs, 1850-1930*, Paris, Aubier, 1995, pp. 299-321.

77. Entretien accordé à Spencer Miller, représentant de l'American Youth Association, cité par Pierre Mauroy dans *Léo Lagrange*, Paris, Denoël, 1987, p. 128.



© Coll. musée national du Sport / D.R.

À bicyclette... Maquette d'Abel Petit pour la réalisation d'une affiche, 1936.

(Arnold Bontemps, Robert Fuzier, Pierre Marie), prévoyant que la bataille allait se gagner aussi du côté de la presse ?

Si l'expérience du ministère du Temps libre reste encore à étudier par les historiens, elle suscite aujourd'hui quelques « retours de mémoire » dans le débat politique. Les récentes discussions sur les 35 heures ont réveillé le fantôme du ministère du Temps libre : soit pour mieux l'enterrer, à droite, comme symbole d'une étatisation du quotidien par la gauche, soit pour le ressusciter, à gauche, comme une expérience audacieuse. Les combats en faveur du temps libre ont donc encore de beaux jours devant eux⁷⁸, mais l'arène ministérielle n'est peut-être pas le lieu idéal pour les mener.

78. Ainsi, en novembre 2004, les CEMÉA organisent des journées d'études à Saint-Denis sur le thème : « Temps libérés, temps libres : temps de libertés ».

